

Contribution de M. Hervé Gioux Carrières-sous-Poissy

Monsieur le Président

Il est évident que les riverains de la N184 n'en peuvent plus de supporter les nuisances occasionnées par la circulation sur cette voie.

Il est tout aussi évident que toute autre voie de circulation additionnelle aurait mathématiquement pour effet de désengorger en partie la N184; mais outre le fait que ce n'est pas le seul but du projet A104 qui doit avoir une valorisation économique, **il ne serait pas normal d'améliorer la situation de certains en plaçant d'autres personnes et d'autres riverains dans une situation similaire et donc insupportable** ... alors même qu'il existe des solutions alternatives.

Tout au long des sessions du Débat Public, nous avons vu le Maître d'Ouvrage (MO) écouter les arguments des "contres" .. **mais a-t'il entendu?**

J'en doute très fortement quand on voit avec quel stoïcisme le MO a continué à défendre un dossier mal ficelé, incomplet, plein d'anomalies et de vides; et sans apporter d'argument nouveau et valide à opposer aux arguments présentés par les "contres".

Comment peut-on encore défendre un tracé (rouge en général et rouge-vert pour S1) vieux de 40 ans alors que toute la région s'est fortement urbanisée? C'est assez déplorable et cela prouve combien certaines instances administratives se "moquent" des populations et administrés qui sont impactés.

Je ne tiens pas à faire une liste exhaustive, mais voici les points principaux qui m'interpellent:

= la pollution et risques sanitaires: l'étude présentée est basée sur des règles et normes dont tout le monde (France et Europe) s'accorde à reconnaître qu'elles sont **périmées**; des nouvelles normes plus contraignantes seront mises en place avant même que le premier coup de pioche de la future autoroute ne soit donné.

Les retombées directes et indirectes sur la santé publique et ses coups induits ne sont qu'effleurés, voire pas considérés du tout

= les nuisances sonores: le dossier était tellement mal fait et incomplet que le MO a consenti de nouveaux prélèvements à la demande des riverains.

La réponse faite par le MO à ma question numéro 974 est pleine d'incohérence (en une demie page) mais constate quand même un bruit de fond particulièrement bas (40dbA) dans cette région que nous avons choisie. Nous ne tenons pas à vivre dans des locaux que l'on devra garder fermés nuit et jour.

Les conséquences de l'accroissement du niveau sonore sont bien connues et

ont été clairement exposées par des experts indépendants.
L'exemple des riverains de la N184 est d'ailleurs révélateur pour le quotidien.
= ces pollutions chimiques et sonores seront particulièrement augmentées par la présence de vents dominants venant de l'ouest. Et ce paramètre n'a pas été pris en compte.

= les principales zones d'activité de la région se trouvant en rive gauche de Seine, il est plutôt incohérent de vouloir faire passer un tracé en rive droite (Rouge S1).

= 4 des 5 tracés présentés par le MO convergent sur Orgeval.

D'une part personne ne dit ce qu'il faudra ensuite faire pour arriver à St Quentin (et c'est pourtant le but recherché de relier Cergy à St Quentin), d'autre part comment ne pas imaginer ce que va être ce noeud d'autoroutes - déjà saturées aux heures de pointe - quand il faudra y déverser 120.000 véhicules supplémentaires chaque jour. Il n'y a pas besoin d'être expert !

= le franchissement de la Seine à Poissy pour le tronçon S1: comment peut-on dire que pour éviter la pollution des nappes de captage on renonce à un passage sous-terrain (30 à 40 mètres sous la surface) au profit d'un viaduc dont le MO ne sait dire à quelle profondeur devront descendre les piles de soutènement.

Encore un exemple de dossier incomplet et baclé.

= des projections sont faites jusqu'à l'horizon 2020; qui oserait prédire, avec quelque fiabilité, quelle sera le mode de vie à cette époque alors que tout va si vite actuellement ... et surtout dans la mesure où le dossier du MO ne sait quasiment pas faire le distinguo entre voiture et poids-lourd

= le MO envisage un tracé bleu en grande partie en sous-terrain pour préserver une forêt; ne devrait-on pas au moins prendre autant de précautions pour préserver les hommes, leur cadre de vie et leur santé?

La nature, certes importante et à respecter, est-elle plus importante que des humains?

= les coûts: les comparer dans l'état actuel des choses est une aberration et **une tromperie**. En effet, comment comparer par exemple le S1 Rouge au S2 Bleu quand le bleu est enterré pour préserver une forêt et que la plus grande partie du S1 en aérien le long d'habitations et d'écoles.

Comparer des ROI (Retour sur Investissement) dans ce cas consiste à une MANIPULATION afin de "forcer la main" des décideurs!

De plus, en reprenant les réponses directes du MO aux 12 questions que j'ai posées par votre intermédiaire, je constate:

= des incohérences sur les données fournies (question 974)

= que souvent, TROP souvent même, le MO annonce: ".. des études seront menées ultérieurement dans le cadre du tracé retenu".

Et si ces études prouvaient qu'on ne peut plus apporter de solution acceptable car la décision du choix du tracé a été faite AVANT d'en connaître tous les impacts? **Ne sera-t'il pas trop tard?**

N'est-ce pas reconnaître que l'on met la charue avant les boeufs?

= que souvent, TROP souvent là aussi, le MO annonce que " .. des améliorations sont réalisées en fonction de ce qu'elles apportent réellement aux riverains .." précisant immédiatement les coûts induits.

Que représentent quelques millions d'Euro face à la santé de milliers de riverains ... ou bien alors devons-nous penser à l'envers, c'est à dire: que valent quelques milliers d'habitants face à une logique budgétaire?

= que le MO joue sur les mots, ce qui est vraiment incompatible avec la gravité de la situation; dans sa réponse à ma question 978 : " .. le tracé rouge ne passe pas en aérien .. mais en déblai ..".

De qui se moque-t-on?

Et en final: si le Maître d'Ouvrage s'est trompé, si les Pouvoirs Publics se trompent dans leur décision en n'appliquant pas les règles les plus élémentaires de devoir de précaution, quelles seront les sanctions pour ces personnes responsables?

Que risqueront-elles vraiment par rapport aux populations qui elles seront condamnées à rester sur place dans un environnement invivable et insalubre et dans des biens immobiliers qui auront perdu toute valeur.

En étant convaincu, Monsieur le Président, que toute l'équipe de la CPDP saura garder la "tête froide et les idées claires" et ne pas se laisser influencer par d'éventuelles pressions qui auraient pour but de favoriser le tracé ROUGE qui fait l'unanimité des riverains contre lui (je dis bien des riverains, et non pas de certains élus en dehors de son tracé!!!). Alors, s'il était vraiment démontré de l'absolue nécessité d'une nouvelle autoroute, ***pourquoi ne pas lancer une étude complémentaire et approfondie d'un tracé alternatif présenté en séances: le BLANC.***

Je vous remercie par avance.

Avec mes salutations les meilleures.

Hervé GIOUX
Carrières s/s Poissy